

GABEREL  
LORSIGNOL  
A CROIX  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
DE TRAVAUX  
Sole concessionnaire du  
système téléphonique pour  
Roubaix et ses environs.

# Journal Le Roubaix

MAISON LAURENTE  
Place de l'Église  
LILLE  
ORFÈVRE-REPARATEUR  
premier prix Grand Choix  
de Cadieux p<sup>r</sup> Fêtes.  
La Maison n'a pas de succursale

Quarante-neuvième année. — N° 153.

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN 1904

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix, Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : 5 francs l'an  
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.  
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

**5**  
Centimes

**BUREAUX ET RÉDACTION :**  
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot  
**ÉDITION DU MATIN**

**5**  
Centimes

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : 5 francs l'an  
A Tourcoing : 5 francs l'an  
A Lille : 5 francs l'an  
A Valenciennes : 5 francs l'an  
A Arras : 5 francs l'an  
A Amiens : 5 francs l'an  
A Paris : 10 francs l'an  
En vente à Paris dans toutes les Librairies des parcs et dans les principales Bureaux.

## HUIT PAGES : 5 centimes

### LA CRISE DU COTON

Le monde industriel attend partout avec anxiété la prochaine récolte en coton, et jusqu'à présent les nouvelles reçues à ce sujet semblent ne pas devoir être trop pessimistes. Pourtant, même au cas où la récolte serait considérable, — celle de 1903 a été fort belle, — il semble qu'elle ne doive pas mettre fin à la crise cotonnière qui a éclaté l'an dernier. C'est que, loin d'être une crise passagère, pouvant espérer trouver sa solution dans le crédit — comme le fut la crise lainière de 1900, et d'ailleurs ce n'est pas ici une question de crédit, — elle est, au contraire le résultat d'un malaise latent et d'une sorte de surconsommation, crise autant agricole qu'industrielle et, conséquemment, durable autant par ses causes que par ses conséquences.

Le Congrès des Cotonniers qui vient de se tenir à Zurich, et dont l'una des séances a été présidée par M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, en a, d'ailleurs, nettement précisé la portée : l'industrie a devancé sensiblement l'agriculture ; — en d'autres termes, la production ne suffit plus à la consommation.

Il est hors de doute, en effet, que l'industrie cotonnière a progressé ces derniers temps d'une façon prodigieuse, car le coton, le moins coûteux des tissus, est, par excellence, l'habillemeut des gens pauvres et des colonies. C'est donc une industrie de première nécessité destinée à s'accroître méthodiquement, en raison même de l'amélioration du bien-être des classes laborieuses. Mais les cours de la matière première ont progressé soudain sous la poussée vertigineuse de la spéculation américaine, et cela, par l'urgence des besoins de la consommation. La hausse fut irrésistible et il n'y eut plus possible de maintenir le courant. Voilà pourquoi nous voyons aujourd'hui tant de variations aussi imprévues qu' inexplicables, principalement à la Bourse de New-York.

Nos industriels, clairvoyants, ont pu heureusement se couvrir partiellement à des prix avantageux, mais, aux prix actuels, ils ne peuvent plus produire qu'à perte. En outre, il est à craindre que l'on arrive bientôt à l'épuisement des stocks, et cela avant la fin de la crise actuelle. Ce jour-là, la nécessité s'imposera de relever les cours pour ne pas travailler à perte, et, conséquence inévitable, cette mesure aboutira à un ralentissement industriel, et même, comme l'a fait s'est produit récemment en Angleterre, à la fermeture de plusieurs usines. C'est en prévision de ce moment critique que des tentatives ont été faites à plusieurs reprises pour relever les cours, petit à petit. On a cherché à réduire la production des tissus, et à ramener insensiblement au niveau de la production de la matière première. Déjà, bon nombre d'usines chôment un jour sur six. D'autre part, la loi Millerand, réduisant à dix heures la journée de travail, si elle est d'un effet funeste pour la plupart des industries, eût du moins le mérite de répondre aux préoccupations des industriels désireux de réduire leur production.

Malgré tout, la situation n'est pas sans causer quelques appréhensions aux intéressés, et ceux-ci commencent à envisager l'avenir avec inquiétude. Mais, comme nous le disions, en commençant, la solution définitive de la crise actuelle, n'est pas dans le crédit, mais bel et bien dans le développement de la production. D'après les chiffres empruntés à *Moniteur officiel du Commerce*, il y avait, l'an dernier, dans le monde entier, environ 120 millions de broches en activité et 2,200,000 métiers, armement gigantesque par rapport à la quantité de matière première livrée la même année.

Le remède est donc tout indiqué : il faut, ainsi que l'a voté le Congrès de Zurich, faire remarquer « aux populations et associations cotonnières, la nécessité d'augmenter la production du coton pour favoriser le développement de l'industrie. »

Le cotonnier est un arbuste très exigeant, réclamant un personnel exercé et doué de qualités spéciales de résistance et d'endurance pour une culture très pénible sous un climat marécageux et tropical. Il lui faut en outre des terres spéciales fécondes et humides doublées d'un soleil ardent. Or, tous les territoires propres à sa culture sont maintenant occupés et exploités avec parcimonie. Des essais ont été tentés un peu partout, sans grands résultats d'ailleurs, notamment au Mexique, en Indo-Chine et en Perse. Seule l'Afrique centrale, le Congo et le Soudan laissent entrevoir un succès à peu près certain. Peut-être est-ce là la réalisation tant espérée des rêves de nos colonisateurs africains!

Au surplus, tout porte à croire que les études auront activement poussées car la culture du coton est devenue l'une des productivités actuelles les plus florissantes. Les cours ont plus que doublé depuis deux ans, et ils ne doivent pas, semble-t-il, retomber d'ici longtemps au taux normal. On a évalué que la récolte de 1903 avait baissé aux producteurs un supplément de 1,000 millions de bénéfices sur l'année précédente. Voilà de quoi faire réfléchir les moins entreprenants.

### Remets cette pomme à la plus jolie de nous trois... Le petit garçon regarda les trois dames et mangea la pomme...

Mlle Lili a six ans et se trouve déjà douée d'un certain sens pratique :  
— Qui voudras-tu épouser? lui demandait son oncle.  
Et Lili, spontanément :  
— Un marchand de joujoux!...

### FAUTE IMPARDONNABLE

Paris, lundi, 30 mai 1904.  
Que le gouvernement ait pu permettre à un journal politique de se servir de l'armée pour les besoins de sa publicité, voilà qui prouve, mieux que ne le sauraient faire les plus savantes considérations sur notre temps, combien nous avons perdu la saine notion des choses. Il faut que l'anarchie règne en maître dans les esprits pour que le Ministre de la guerre n'ait pas eu le sentiment qu'associer l'armée à une entreprise commerciale, constituait un intolérable scandale!

En présence des suites douloureuses qu'a eues cette marche militaire « modern style », — un capitaine décédé, 77 hommes à l'hôpital, — et aussi devant le tollé général qui soulève le spectacle de cette répugnante cohue de soldats et d'officiers transformés en hommes sandwichs, M. André a regretté de l'avoir autorisé.

Regret tardif, mais culpa superflu! C'est avant de souscrire à cette mascarade qu'il fallait sentir combien il était indécent de faire faire par elle-même à l'armée. C'est avant, qu'il fallait avoir conscience de l'indignité du rôle qu'on réservait à nos soldats et à leurs officiers; avant, qu'il fallait prévoir les dangers d'une marche forcée aux heures les plus chaudes de la journée.

Car, s'il s'agit d'une marche d'entraînement, d'une véritable épreuve sportive, on l'ait organisée autrement. Ce n'est pas à huit heures, alors que le soleil est déjà haut à l'horizon, qu'on aurait dû donner le signal du départ, mais bien quatre heures plus tôt, à la fraîcheur du matin!

Mais alors, il n'y aurait pas eu de badauds pour assister à l'épreuve, et la réclame n'aurait pas porté!

Voilà où est le scandale. Organisée en dehors de toutes les règles, l'épreuve ne pouvait avoir, au point de vue militaire, aucun résultat utile; elle devait avoir, au contraire, et elle a eu, au point de vue de la santé des hommes, les plus graves conséquences. Voilà ce qui rend la faute du général André impardonnable.

Pour s'exonérer, le Ministre de la guerre a essayé d'établir quelque analogie entre la marche d'hier et les concours hippiques. Il n'y a aucune assimilation entre la course réclame du *Matin* et les épreuves d'entraînement et de dressage auxquelles prennent part nos officiers de cavalerie. En tout cas, quand ces messieurs montent en course, ils n'ont pas au bras une croix de la Légion d'honneur, qui leur a rendu leur cheval, tandis qu'hier on a vu voir des officiers supérieurs, des généraux même, avec le brassard du *Matin*!

Un pareil scandale n'aurait pas pu demeurer sans sanction. La Lanterne elle-même soulignait qu'il se trouvait quelque un au Parlement pour demander des comptes au gouvernement responsable de la mort lamentable d'un malheureux qui sa famille n'avait pas eu à se louer de son service.

Quant au nombre des malades, il approcherait de la centaine. En outre, plusieurs soldats n'ont pas reparu. C'est surtout en Seine-et-Oise que les accidents se sont produits. C'est aux postes de secours de Roquencourt que l'affluence a été le plus considérable. Le médecin a été débordé et on a dû faire évacuer les malades sur Versailles.

On affirme qu'au Val-de-Grâce, à Necker, à Versailles et à Saint-Germain, de nombreux soldats sont dans des états graves. De l'avis unanime des officiers que nous avons interrogés, cette marche était complètement inutile, et son organisation défectueuse devait fatalement amener des accidents.

La Lanterne avait écrit qu'un conflit s'était élevé entre le général Desbrière, gouverneur militaire de Paris, et le général André, à propos de la marche de l'armée.

Paris, 30 mai, 4 heures. — La Presse Associée communique aux journaux l'information suivante : « A l'heure actuelle, il y a trois soldats morts à la suite de la marche organisée par le *Matin*. »

Quant aux indisposés, ils sont deux cents environ, mais trente seulement sont gravement atteints et six sont dans un état désespéré.

Paris, 30 mai, 7 heures soir. — Le bruit que trois décès se seraient produits après celui du caporal Bacoquet, ne paraît avoir qu'un fondement. En ce qui concerne Garchon, d'après un journal du matin, un soldat avait succombé, il résulte des derniers renseignements recueillis que la nouvelle est inexacte, mais il ne faut pas oublier qu'il y a, au Val-de-Grâce, et à l'hôpital militaire de Versailles, un certain nombre de malades, dont l'état est très grave. Quant aux soldats qui n'ont pas réintégré leurs corps, on continue à n'en avoir pas de nouvelles.

A l'hôpital Necker  
Paris, 30 mai. — A l'hôpital Necker, on fournit les renseignements suivants sur les circonstances de la mort du caporal Bacoquet : le malade fut pris d'une crise nerveuse assez violente. Enveloppé dans une couverture de laine, il réclamait à grands cris, ses chaussures et ses vêtements; il ne fallut pas moins de six hommes pour le porter dans une chambre du premier étage, tant il se débattait furieusement. On le coucha sur son lit, et, quand il fut un peu calmé, on lui fit prendre un bain; il partit alors en voiture de rétablissement, mais, vers sept heures, son état s'aggrava subitement.

Aussitôt prévenu, l'économé qu'il téléphona au Ministère de la guerre, mais, qu'il n'officier envoyé par le Bureau de la Place arriva, le caporal était mort. L'autre soldat transporté à l'hôpital Necker, Emile Proust, du 156 chasseurs à cheval, s'était trouvé subitement indisposé au Pont d'Iéna, avant d'atteindre le but. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie, il a été conduit à l'hôpital Necker dans une voiture d'ambulances. Au moment où il était en proie à une assez vive surexcitation, mais il s'est calmé peu à peu, et a fini par s'endormir. Ce matin, il se plaignait de courbatures aux jambes, mais son état était satisfaisant.

quète sur les troubles qui ont eu lieu hier; il a entendu de nombreux témoins.

L'Internationale a été chantée pendant la nuit. Des correspondants de journaux ont été malmenés. L'urne a été exposée ce matin à la Préfecture de Montpellier, sous la garde de deux gendarmes.

**Grève à Cherbourg**  
Cherbourg, 30 mai. — Les ouvriers déchargés des quais viennent de se mettre en grève. Ils réclament une augmentation de salaire, demandant 5 francs au lieu de 4. Les grévistes se rendent à la Mairie.

**Les grèves de Brest**  
Brest, 30 mai. — Le vapeur belge, *Amélie*, en ce moment à Brest, n'a pu, à cause de la grève des dockers, décharger ses marchandises. Il a dû se rendre dans une baie voisine et transborder sur un autre navire.

**Suicide d'un percepteur**  
Moulins, 30 mai. — Le cadavre de M. Alexis Rousseau, percepteur à Saint-Germain (Puy-de-Dôme), a été retiré de l'Allier, à Saint-Germain-des-Fossés. Ce fonctionnaire avait pris la fuite la semaine dernière. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Blois, pour détournement de deniers publics. M. Rousseau était originaire de Lecluse-le-Vicomte (Vendée).

**La note du Vatican**  
Monaco, 20 mai. — M. Gaston Mach, chef de cabinet du prince de Monaco, a donné la nouvelle suivant laquelle il serait l'auteur de la divulgation de la note du Vatican.

**Mort du grand duc de Mecklembourg-Strelitz**  
Berlin, 30 mai. — Une dépêche de New-Strelitz annonce la mort du grand duc de Mecklembourg-Strelitz.

**ON VA ÉPURER LA PRESSE MINISTÉRIELLE!**  
Paris, 30 mai. — L'agence la Presse Associée publie la curieuse note que voici :  
Le départ de M. Henry Maret du *Radical* n'est que le premier acte d'un mouvement particulier tout nouveau qui sera étendu.

Le ministère de l'Intérieur est absolument décidé à ne pas continuer des relations avec les journaux qui, soit en soutenant sa politique, occupent des rédacteurs qui sont opposés au ministère de l'Intérieur.

Ces journaux seront pris cette semaine même de ce fait de ce qu'ils ont fait pour le gouvernement. A défaut, le ministre refusera les communications qu'il leur donnait antérieurement.

Que signifie au juste le mot « communication » ?

**LA MARCHÉ DE L'ARMÉE**  
Résultats regrettables. — Plusieurs morts. Une centaine de malades.

Paris, 30 mai. — Les milieux officiels et les autorités administratives ont essayé de cacher, dimanche soir, la triste vérité sur les accidents de la marche de l'armée, organisée par le journal ministériel le *Matin* avec le patronage et le concours du ministre de la guerre. Aujourd'hui encore, on se montre sur Saint-Dominique, d'une discrétion absolue.

On sait déjà que le caporal Bacoquet a succombé hier soir. On parlait ce matin, de deux autres décès, et, maintenant, le bruit court qu'il y aurait quatre morts.

Quant au nombre des malades, il approcherait de la centaine. En outre, plusieurs soldats n'ont pas reparu. C'est surtout en Seine-et-Oise que les accidents se sont produits. C'est aux postes de secours de Roquencourt que l'affluence a été le plus considérable. Le médecin a été débordé et on a dû faire évacuer les malades sur Versailles.

On affirme qu'au Val-de-Grâce, à Necker, à Versailles et à Saint-Germain, de nombreux soldats sont dans des états graves. De l'avis unanime des officiers que nous avons interrogés, cette marche était complètement inutile, et son organisation défectueuse devait fatalement amener des accidents.

La Lanterne avait écrit qu'un conflit s'était élevé entre le général Desbrière, gouverneur militaire de Paris, et le général André, à propos de la marche de l'armée.

Paris, 30 mai, 4 heures. — La Presse Associée communique aux journaux l'information suivante : « A l'heure actuelle, il y a trois soldats morts à la suite de la marche organisée par le *Matin*. »

Quant aux indisposés, ils sont deux cents environ, mais trente seulement sont gravement atteints et six sont dans un état désespéré.

Paris, 30 mai, 7 heures soir. — Le bruit que trois décès se seraient produits après celui du caporal Bacoquet, ne paraît avoir qu'un fondement. En ce qui concerne Garchon, d'après un journal du matin, un soldat avait succombé, il résulte des derniers renseignements recueillis que la nouvelle est inexacte, mais il ne faut pas oublier qu'il y a, au Val-de-Grâce, et à l'hôpital militaire de Versailles, un certain nombre de malades, dont l'état est très grave. Quant aux soldats qui n'ont pas réintégré leurs corps, on continue à n'en avoir pas de nouvelles.

A l'hôpital Necker  
Paris, 30 mai. — A l'hôpital Necker, on fournit les renseignements suivants sur les circonstances de la mort du caporal Bacoquet : le malade fut pris d'une crise nerveuse assez violente. Enveloppé dans une couverture de laine, il réclamait à grands cris, ses chaussures et ses vêtements; il ne fallut pas moins de six hommes pour le porter dans une chambre du premier étage, tant il se débattait furieusement. On le coucha sur son lit, et, quand il fut un peu calmé, on lui fit prendre un bain; il partit alors en voiture de rétablissement, mais, vers sept heures, son état s'aggrava subitement.

Aussitôt prévenu, l'économé qu'il téléphona au Ministère de la guerre, mais, qu'il n'officier envoyé par le Bureau de la Place arriva, le caporal était mort. L'autre soldat transporté à l'hôpital Necker, Emile Proust, du 156 chasseurs à cheval, s'était trouvé subitement indisposé au Pont d'Iéna, avant d'atteindre le but. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie, il a été conduit à l'hôpital Necker dans une voiture d'ambulances. Au moment où il était en proie à une assez vive surexcitation, mais il s'est calmé peu à peu, et a fini par s'endormir. Ce matin, il se plaignait de courbatures aux jambes, mais son état était satisfaisant.

La liste déjà longue des accidents qui ont marqué la journée d'hier, il faut ajouter le suivant : A Saint-Cloud, un docteur voit passer un fantassin, à la démarche saccadée, et qui semble sur le point de tomber : « Arrêtez-vous, lui crie-t-il. L'homme n'entend pas, mais quelques pas plus loin, il s'abat d'un coup.

**Une question à la Chambre**  
Comme on le verra dans le compte-rendu de la séance de la Chambre, une question, transformée en interpellation, a été posée sur l'imprévoyance dont a fait preuve le ministre de la guerre.

**Une interpellation au Sénat**  
Au Sénat, une interpellation sera faite par M. Le Provost de Launay. L'intention du sénateur des Côtes-du-Nord est de faire ressortir la faute grave qu'a commise le ministre de la guerre, en mettant l'armée au service de partouillers; je reprocherai au général André, a-t-il dit, d'avoir compromis la santé de ses soldats et la dignité de l'armée en se prêtant à la combinaison qui lui fut proposée. Il n'y a désormais pas de raison pour que demain l'Humanité et M. Jaurès n'organisent une revue militaire à Longchamps, et que le ministre de la guerre ne mette leur disposition la garnison de Paris.

On dit que M. Clémenceau interviendra dans la discussion et que le sénateur du Var, ajoute-t-on, a l'intention de blâmer sévèrement le général André d'avoir autorisé l'épreuve organisée par le *Matin*.

**Les protestations de la presse**  
Beaucoup de journaux constatent que le concours organisé par le *Matin* a eu des résultats regrettables, tout en étant très discutables au point de vue sportif, puisque rien n'était plus dangereux que de faire marcher, sous le soleil, à une allure excessive, des jeunes gens chaussés de godillots et vêtus de la lourde veste réglementaire.

La Lanterne proteste énergiquement dans les termes suivants :  
Nous avons le droit, nous avons le devoir de nous soulever vers le ministre de la guerre, vers le gouvernement et de leur demander de se justifier.

Nous nous étions imaginé que l'armée devait rester en dehors des partis. Comment le gouvernement a-t-il pu permettre que l'armée se serve de sa force pour les besoins de la publicité?

N'est-ce pas monstrueux de voir nos soldats transformés ainsi en hommes-reclames pour le lancement d'un feuilleton? Et où devons-nous arrêter dans cette voie? Demain, n'importe quelle maison de commerce, afin de faire connaître son chocolat ou son pain d'épice, pour va à son tour — et avec autant de raison — demandant au ministre de la guerre de faire venir des troupes dans quatre coins de pays pour faciliter l'écoulement de ses produits.

Il est abominable de se prêter ainsi aux fantaisies d'un journal, quelque précieux que soit son concours pour le gouvernement; la folie était d'autant plus grande que cette épreuve ne pouvait avoir aucun résultat utile, puisque pour le faire on avait dépensé des millions d'armement et que, de plus, au point de vue militaire, cette manœuvre ne signifiait rien.

La faute est donc inexcusable, un soldat a déjà payé de sa vie.

Un pareil scandale ne peut pas demeurer sans sanction; il se trouvera, nous l'espérons, quelqu'un au Parlement pour demander des comptes au gouvernement responsable de la mort lamentable d'un malheureux qui sa famille ne peut enlever de la caserne pour servir à un battage soi-disant patriotique, mais sur tout commercial.

On lit d'autre part, dans le *Radical* :  
Nous espérons bien que la marche d'hier sera la dernière. Nos soldats sont faits pour s'entraîner à la défense de la patrie et non pour donner leur concours à des entreprises privées.

Le général blâme l'imprévoyance dont a fait preuve le général André en « permettant qu'on demandât à des soldats un effort au-dessus de leurs forces et en les exposant inutilement, en dehors du service, à de graves et déplorables accidents. »

L'Écho de Paris estime que 30 pour 100 des participants ont été malades.

Dans l'*Intervenant*, M. Henri Rochefort dit :  
Permettre une épreuve à pied de cinquante kilomètres, à la fin de mai, par vingt-cinq degrés de chaleur, sous un soleil de plomb, à des hommes vêtus de lourds uniformes de drap, c'est les vouer à l'insolation, à l'agripie et à la congestion cérébrale. André et Brulé le savaient, mais il n'y a pas pour sacrifier la vie des hommes, comme des pantouffles décidés à tout pour sauver la leur...

De la *Patrie* :  
Paris a été douloureusement surpris, à son réveil, par l'annonce du bilan de cette « Marche de l'Armée », qui de nos jours, est devenu un événement. Les chiffres de la mort. Il y eut, en effet, et par une mort et par un nombre considérable de blessés.

Nous sommes convaincus que le journal organisateur aura donné une large compensation matérielle aux familles des victimes.

De la *Liberté* :  
Paris a été douloureusement surpris, à son réveil, par l'annonce du bilan de cette « Marche de l'Armée », qui de nos jours, est devenu un événement. Les chiffres de la mort. Il y eut, en effet, et par une mort et par un nombre considérable de blessés.

Nous sommes convaincus que le journal organisateur aura donné une large compensation matérielle aux familles des victimes.

De la *Liberté* :  
Paris a été douloureusement surpris, à son réveil, par l'annonce du bilan de cette « Marche de l'Armée », qui de nos jours, est devenu un événement. Les chiffres de la mort. Il y eut, en effet, et par une mort et par un nombre considérable de blessés.

Nous sommes convaincus que le journal organisateur aura donné une large compensation matérielle aux familles des victimes.

De la *Liberté* :  
Paris a été douloureusement surpris, à son réveil, par l'annonce du bilan de cette « Marche de l'Armée », qui de nos jours, est devenu un événement. Les chiffres de la mort. Il y eut, en effet, et par une mort et par un nombre considérable de blessés.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séances du lundi 30 mai 1904.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Lockroy, vice-président.

**LA « MARCHÉ DE L'ARMÉE »**  
Une réclame scandaleuse et meurtrière

Le Président annonce que le colonel Roussel demande à poser une question au ministre de la Guerre sur la « Marche de l'Armée ».

Le colonel Roussel monte à la tribune. (Mouvement d'attention.)  
— Le journal le *Matin*, dit-il, a cru pouvoir organiser cette marche; je n'ai rien à y objecter, mais ce que je ne comprends pas, c'est que le gouvernement ait donné son autorisation à une expérience qui, au point de vue militaire, ne rime à rien. (Très bien à droite et divers bancs.) La course d'hier n'avait rien d'un exercice militaire. Les soldats ont été placés de la place de la Concorde dans un désordre inexprimable, dans une cohue repugnante. Applaudissements sur divers bancs; protestations.

M. PASCAL GROUSSET. — Je demande la parole.  
Le colonel Roussel. — On a vu des officiers en uniforme, en service commandé, porter des brassards au lieu du *Matin*; c'est un scandale.

Le long du parcours on trouvait des brodeuses froides. Plusieurs sont tombées par terre. Il y a même des morts, quatre, dit-on. (Exclamations indignées; agitation.)  
M. PASCAL GROUSSET. — C'est la faute des officiers. (Vives protestations à droite.)

Le colonel Roussel. — Les officiers étaient impuissants à surveiller les hommes; ils n'ont rien à voir là-dessus. (Très bien, très bien; clamours à l'extrême gauche.) On a, sans autre intérêt, associé l'armée à une réclame commerciale. (Très bien à droite et au centre; bruit.)

M. ANTHÈME MINARD. — Il est donc bien poissant le journal qui a pu obtenir cela. (Cris au centre; Et dans quel but?)

Le colonel Roussel lit des lettres des spectateurs qui se déclarent écœurés de ce qui s'est fait et de la guerre à blâme, il y a quelque temps, et frappé un commandant qui avait manqué de présence et de prévoyance dans une marche dans les Alpes. Aujourd'hui c'est le ministre lui-même qui commet la même faute. Qu'il se fasse justice à son tour en demandant sa démission. (Vifs applaudissements à droite et au centre; violents clamours à l'extrême gauche; agitation.)

Le général André répond que la question vise en partie le ministre de la guerre et en partie le journal organisateur le *Matin*.  
— Je regrette l'expérience qui a été faite et je suis le premier à me blâmer de l'avoir autorisée. (Mouvement.)

Au premier abord, j'ai vu une certaine analogie entre ces concours de marche et les concours de chevaux. (Protestations et bruits.)

— Je reconnais cette analogie mal fondée. (Exclamations.)  
— Aujourd'hui, en présence de ce triste résultat, j'avoue que j'ai eu tort.

Les officiers portaient des brassards, mais ce n'est pas la première fois qu'ils portent des flots de rubans. — Le général André dit qu'il y a eu dix-neuf soldats qui sont morts.

Sur 40 de ces hommes, il n'y a pas eu de renseignements; les autres ont été conduits dans divers hôpitaux. L'un d'eux est mort.

Les officiers n'ont pas été commandés pour assister à la course. Ceux qui y ont assisté ont fait à tête individuelle.

Le lieutenant-colonel Roussel réplique. Il s'élève que le général André ait pu songer à comparer ce concours de marche à une course de chevaux.

M. Roussel constate que le but de l'armée n'est point de faire courir les hommes jusqu'à s'épuisement et tomber. C'était bon du temps de Marabout.

M. PASCAL GROUSSET. — N'insultez pas la Grèce!  
Comment se fait-il, poursuit le lieutenant-colonel Roussel, qu'on ait annoncé ce concours sur une affiche blanche et qu'on ait distribué des médailles?

— Vous n'avez point répondu à cela, M. le Ministre de la Guerre.

— On a dit que les officiers n'étaient pas en service commandé, mais ils étaient au service d'un général, ce qui est bien pire. (Bruit à l'extrême gauche.)

— Je demande à transformer cette question en interpellation.

M. LOCKROY. — Quel jour le gouvernement propose-t-il?

M. COMBES. — Ce sera encore une séance perdue. (Assommoir à l'extrême gauche; bruit.)

— Cependant on ne manquera pas de dire, si nous demandons l'ajournement, que nous voulons soustraire un de nos collègues à la responsabilité de ses actes.

— Nous acceptons donc la discussion. Mais nous ferons tout de même pour exposer l'émotion publique! (Exclamations, protestations.)

La discussion immédiate est ordonnée.

M. PICHON. — Je ne lâcherai pas dire au gouvernement que nous exploitons l'émotion publique dans un intérêt de parti. (Interjections à l'extrême gauche.)

Vos interpellations prouvent que la question vous gêne. Si un officier avait eu le malheur d'être responsable d'accidents pareils, vous ne manquerez pas d'interpellation. Il faut rechercher les responsabilités, et prévenir le retour d'un pareil événement.

M. ZÉVAËS. — Nous n'admettons pas non plus que les officiers figurent dans les queues de chevaux pour servir de figurants à l'aristocratie.

**Vifs incidents**

M. PICHON. — Pourquoi avez-vous fait des démarches pour obtenir l'entrée gratuite au passage des Sociétés des courses? (Bruit prolongé.)

M. ROUSSET. — Je demande au président de démentir cette assertion ou de dire qu'il a fait la proposition dans le bureau de la Chambre.

M. LOCKROY. — L'orateur n'a pas parlé du bureau de la Chambre.

M. ZÉVAËS. — Les noms, les noms! (Bruit de pupitres.)

M. ZÉVAËS. — Nous donnons à M. Pichon un démenti formel.

M. PICHON. — Je n'ai jamais mis en cause aucun de mes collègues.

M. FRANÇOIS FOURNIER. — Vous avez fait une dénonciation calomnieuse!

(L'interlocuteur est rappelé à l'ordre.)

M. PICHON. Les membres du Parlement ont obtenu par leur question rétrograde...

M. ZÉVAËS. Cela n'a rien à voir avec la question.

M. PICHON revient à la question. Il termine en disant que les soldats n'ont pas à servir de figurants à une opération de réclame.

Le débat est clos.

L'ordre du jour pur et simple, demandé par l'extrême gauche et accepté par le ministre est adopté par 304 voix contre 270.

**La proposition Lasies**

M. Lasies présente un projet de résolution tendant à inviter le gouvernement à prendre des mesures pour indemniser les familles des victimes de la journée d'hier et donner des congés de réforme avec pension aux soldats qui auraient contracté des maladies par suite du surmenage de cette journée.

Il demande l'urgence et la discussion immédiate. (Bruit à gauche.)

M. LASIES. — Je trouve étrange que les socialistes m'empêchent de parler quand je viens demander ce qu'ils ont demandé vingt fois.

M. DUBREUIL. — C'est le *Matin*